

Atelier N°2

Animateurs: Alain le Chapelier (IA IPR EVS), Christine Royer (DSDUNSS49), Bernard Lebrun (IA IPR EPS).

Rapporteur des travaux : Christine Royer

Thème : Un sport scolaire et des AS au service de la réussite des élèves.

Bernard LEBRUN fait le constat que les projets d'AS, de districts prennent majoritairement en compte les aspects organisationnels. Il préconise de développer leur contenu par une définition d'objectifs, d'actions et d'indicateurs. Il suggère ainsi, en amont, une stratégie comparable à la démarche de projet. Des projets simples intégrant deux ou trois axes bien ciblés.

Le groupe échange sur les difficultés rencontrées et évoque quelques pistes :

- Disponibilité des installations municipales avec créneaux souvent trop limités (clubs présents sur les temps réservés en priorité au sport scolaire).
- Réunions et Assemblées Générales d'AS peu fréquentées par les élèves (peu impliqués) :
 - o Trouver des formes attrayantes, impliquer activement les élèves dès la conception du projet.
 - o Développer une stratégie de communication pour donner l'envie de pratiquer à l'AS et de s'investir dans des responsabilités.
- Conciliation des contraintes emplois du temps/créneaux AS.
 - o Les équipes de direction déploient une énergie conséquente pour trouver des solutions.
- Gestion de la balance entre le temps consacré au quotidien sur le terrain, la cour de récréation pour mobiliser et fidéliser les élèves (Priorité aux actions et à la sollicitation du plus grand nombre) et le temps de réunion (Concertation, conception d'un projet d'AS et stratégie d'actions dans une volonté partagée d'équipe). Actuellement, la balance n'est pas équilibrée :
 - o Compromis à trouver entre le pédagogique et l'organisationnel (Intention éducative/action impliquant l'élève).
- Gestion des contraintes de transport scolaire qui limitent la présence des élèves sur les créneaux AS.
 - o Ouverture de créneaux aux pauses méridiennes.
- Plus value de l'AS :
 - o Le projet est un bon moyen de faire vivre l'AS car il fixe des objectifs et définit des actions.
 - o Le gain pour l'élève, sa reconnaissance peut figurer dans le livret scolaire.

La communication apparaît comme un point essentiel et fait l'objet d'échanges:

- Site d'établissement accessible à tous: élèves, parents, communauté éducative, collectivités territoriales
- Site national unss.org accessible à tous.
- Réunions trimestrielles de parents, professeurs.
- Tableaux d'affichages dans les établissements, photos de rencontres (L'exploitation des photographies fait l'objet d'une demande d'autorisation aux parents ou responsables légaux pour être en conformité avec le « droit à l'image »).
- Fête de l'AS en fin d'année visible par tous.
- Ouverture de l'AS sur l'environnement de l'AS, faire connaître ce qui existe.
- Développer la reconnaissance des spécificités des établissements (PNDSS) : le projet national de développement du sport scolaire 2012-2016 (ex : LP peu de filles, établissement rural éloigné des installations). Le document PNDSS est accessible sur le site unss.org